

ARRETE DAJI/2021/SIGNATURE/N°068
Portant délégation de signature

à

Monsieur Philippe DELAPORTE
Vice-Président Recherche

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'Education,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2016/07/19-11 du 19 juillet 2016 approuvant la politique d'achat de l'établissement,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2020/01/14-02 du Conseil d'Administration du 14 janvier 2020 approuvant la proposition de nomination de Monsieur Philippe DELAPORTE en qualité de Vice-président Recherche,

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est consentie à **Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-Président Recherche**, à effet de signer au nom et pour le compte du Président de l'Université, les actes qui suivent :

Chapitre I
Affaires financières

Article 2

Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-président Recherche, reçoit délégation aux fins d'engager les dépenses de l'UB980.

Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-président Recherche, reçoit délégation pour signer les ordres de mission des Directeurs d'unités, des Directeurs de Structures Fédératives, des Directeurs des Ecoles Doctorales et du Directeur du Collège Doctoral.

Chapitre II Commission de la Recherche

Article 3

Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-président Recherche, reçoit délégation à effet de présider la Commission de la Recherche.

Dans ce cadre il pourra notamment signer :

- les convocations à la Commission de la Recherche,
- les extraits de procès-verbaux de la Commission de la Recherche,
- les procès-verbaux de la Commission de la Recherche,
- tout document relatif à l'organisation des séances de ladite commission.

Chapitre III Habilitation à Diriger des Recherches (HDR)

Article 4

Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-président Recherche, reçoit délégation à effet de signer au nom et pour le compte du Président de l'Université, les actes relatifs à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) qui suivent :

- inscriptions en HDR,
- autorisations de présentation des travaux,
- nomination des rapporteurs,
- composition des jurys,
- convocation des jurys et du candidat,
- courriers de désignation et de demande de rapport adressés au rapporteur initial et aux rapporteurs,
- courriers d'information et de convocation adressés au candidat,
- courriers de demande de proposition de rapporteurs et des membres du jury adressés au tuteur,
- courriers de convocation adressés aux membres du jury,
- courriers d'invitation adressés aux membres invités,
- toutes correspondances liées aux procédures relatives à l'HDR.

Chapitre IV En cas d'absence ou d'empêchement

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe DELAPORTE, Vice-Président Recherche, Madame Laurence CORVELLEC, Directrice Générale des Services, reçoit délégation de signature à effet de signer au nom et pour le compte du Président de l'Université, les actes mentionnés à l'article 2.

Chapitre V Dispositions générales

Article 6

Les dispositions du présent arrêté prennent effet de la date de sa signature par le Président de l'Université, autorité délégante. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Article 7

Le présent arrêté abroge l'arrêté précédent n°2020.100 en date du 6 janvier 2020.

Article 8

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente dans les locaux affectés de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers. Il est publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

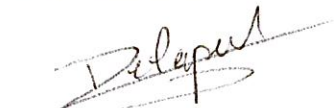
Article 9

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 3 janvier 2022

Vu et pris connaissance, le

Le(s) délégataire(s)



Philippe DELAPORTE
Vice-Président Recherche

Le délégant



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Madame Laurence CORVELLEC
Directrice Générale des Services

